

Cuba réaffirme que la nouvelle Loi sur les Investissements Étrangers encouragera la croissance économique



La Havane, 9 avril (RHC)- Des responsables du Ministère cubain du Commerce Extérieur et des Investissements Étrangers ont indiqué que la nouvelle Loi sur les Investissements Étrangers encouragera la croissance économique de notre pays dans le respect des principes socialistes et des actuelles projections économiques.

Au cours d'une rencontre avec la presse nationale, la directrice des Investissements étrangers de ce ministère, Deborah Rivas, a réaffirmé que cette loi n'a pas pour objectif de vendre le pays ou d'offrir en cadeau le patrimoine national ou les terres, mais d'attirer des capitaux vers des secteurs prioritaires au bénéfice du peuple tout entier.

Deborah Rivas a fait savoir que cette loi et d'autres normes complémentaires entreront en vigueur à la fin-juin et qu'elles jetteront les bases méthodologiques pour les investissements à Cuba, pour le traitement de la main d'œuvre et pour les procédés financiers dans notre pays. Elle a ajouté :

« Jusqu'à présent les investisseurs qui se sont approchés des autorités cubaines n'ont aucun inconvénient, au contraire. Nous sommes en présence d'une loi qui a plus d'encouragements fiscaux et dont bénéficient le plus les entreprises qui sont déjà implantées dans notre pays. Les chefs d'entreprise font preuve d'un grand intérêt.

Cuba se trouve actuellement dans une situation favorable ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'obstacles comme cela est le cas du blocus économique, financier et commercial que les États-Unis font subir à notre pays depuis plus de 50 ans déjà. Nous devons aussi renégocier des dettes importantes. Cependant, nous avons plusieurs choses en notre faveur dont un personnel hautement qualifié, des opportunités pour accueillir des investissements étrangers, une Loi et des normes d'investissements claires. Nous avons un cadre légal avec des encouragements fiscaux. Nous pensons donc que le climat est favorable aux investissements dans le contexte de l'actualisation de notre modèle économique et de la transparence qu'offre la nouvelle loi. C'est ce qui explique pourquoi beaucoup d'éventuels investisseurs s'approchent de nous et nous expriment leur intérêt.

Nous voulons que notre agenda de projets soit plus précis encore car celui que nous avons en ce moment ne réunit pas les conditions nécessaires comme cela est le cas des conditions de pré-faisabilité. C'est-à-dire, qu'est-ce que nous voulons exactement, les dimensions, le montant des investissements, la zone où s'implanteront les entreprises étrangères, quelles seront les entreprises cubaines qui s'y associeront, C'est-à-dire que l'agenda actuel n'est pas suffisamment détaillé pour attirer les investissements étrangers vers les secteurs qui nous intéressent le plus. Nous en voulons un qui précise quels sont les projets que nous voulons entreprendre et qui contienne les projets que nous proposons avec toutes les précisions nécessaires ».

Cette responsable du ministère cubain du Commerce Extérieur et des Investissements étrangers a mis l'accent sur le fait que ni la nouvelle ni l'ancienne loi en la matière n'excluent les Cubains résidant à l'étranger comme possibles investisseurs et que dans le cas de ceux qui habitent aux États-Unis, ce n'est pas Cuba qui établit des restrictions mais le gouvernement étasunien à travers le blocus économique, financier et commercial qu'il fait subir à notre pays depuis plus de 50 ans déjà.

Elle a ajouté que la nouvelle loi maintient les modalités d'investissements que prévoit Cuba, mais qu'elle a élargi la portée du contrat d'association économique internationale en y ajoutant le contrat de gestion hôtelière, de production et de services professionnels.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/19910-cuba-reaffirme-que-la-nouvelle-loi-sur-les-investissements-etrangers-encouragera-la-croissance-economique>



Radio Habana Cuba